

Compte-rendu de l'atelier N° 11

Et là-haut, tout le monde s'en sort ?¹

Intervenants :	<p>Marc Romainville est psychopédagogue, professeur et responsable du Service de pédagogie universitaire aux Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur (FUNDP). Ses recherches portent notamment sur la question des apprentissages et de l'échec dans l'enseignement supérieur et universitaire.</p> <p>Jacques Liesenborghs, licencié en philosophie et lettres, a été professeur à l'Institut supérieur de pédagogie Galilée à Bruxelles. Professeur de grec et de latin, il est devenu directeur d'école avant de changer de cadre de travail et d'opter pour l'enseignement dans une école professionnelle. Il a été sénateur de 1991 à 1995.</p>
Animateur :	André Coudyzer
Secrétaire :	Anne-Marie Wynants

Intervention de Marc Romainville

La démocratisation de l'enseignement supérieur.

Le support de présentation de l'intervention de M. Romainville est disponible sur www.segec.be>université d'été 2009>traces.

Marc Romainville articule son intervention en trois temps :

- un bilan de la démocratisation intervenue ;
- les difficultés rencontrées dans le processus de démocratisation ;
- le défi pédagogique : en quoi l'enseignement supérieur peut-il participer à un enseignement plus juste ?

1. Le bilan : y-a-t-il eu démocratisation ?

En termes de démocratisation de l'enseignement supérieur, il importe tout d'abord de distinguer une démocratisation quantitative (augmentation de l'accès des différents groupes sociaux en parallèle) d'une démocratisation qualitative ou égalisatrice (diminution des écarts d'accès, de réussite et de parcours imputables à l'origine sociale). Se limiter à prendre en compte les inscriptions en première année d'études peut se révéler trompeur, il faut prendre en compte également la réussite des études et les possibilités de carrière qui s'ensuivent.

¹ Ce compte-rendu est un résumé des interventions et débats de l'atelier réalisé par la ou le secrétaire. Afin de permettre une diffusion rapide, il n'a pas été possible de demander aux intervenants de valider ce texte. Si, malgré le soin apporté à ce travail, des propos ont été mal retranscrits, merci de nous en excuser. Dans la mesure où ils nous ont été communiqués, les supports de présentation ou les textes des intervenants sont également publiés pour compléter ce compte-rendu.

Les propos n'engagent pas le SeGEC.

Le Service d'étude du SeGEC

En trente ans (de 1969 à 2000), les probabilités d'accès au diplôme supérieur ont augmenté, tant pour les jeunes dont la mère dispose d'un diplôme d'enseignement supérieur que pour ceux dont la mère dispose uniquement d'un diplôme d'enseignement primaire. Néanmoins l'écart d'accès entre ces deux groupes reste constant : il y a donc bien eu une démocratisation quantitative, mais non qualitative (étude de Vandenberghe, 2004).

Une autre étude (Degrave et Martou, 1997) montre que, si en moyenne 53% des diplômés du secondaire entreprennent des études supérieures, le pourcentage varie sensiblement en fonction des revenus familiaux nets : 25,7% dans les familles à revenus faibles, contre 80% dans les familles à revenus supérieurs. De même, la propension à choisir des études universitaires ou des études supérieures de type court varie très nettement. Dans les familles à revenus faibles, le choix majoritaire se porte vers les études de type court (67,8%) et l'université accueille seulement un diplômé du secondaire sur cinq. Par contre, dans les milieux à revenus supérieurs, le phénomène s'inverse : le choix majoritaire porte sur les études de type long, surtout universitaires (54% pour l'université et 15% pour les autres formations de type long) et les formations de type court ne sont choisies que par 31% de ce public.

Le bilan est donc très mitigé : il y a bien eu une démocratisation quantitative, assurée par la seule massification, mais la démocratisation qualitative est de très faible ampleur et semble stagner, si pas régresser. De plus, elle ne concerne que l'accès aux études supérieures et ne semble pas confirmée en termes de taux de réussite.

2. Difficultés rencontrées dans les processus de démocratisation.

Plusieurs facteurs freinent la démocratisation :

- le capital scolaire en amont possédé par les jeunes en situation d'entrer dans les études supérieures, tout en sachant que ce capital scolaire est déjà lui-même lié à leur origine socioculturelle ;
- le capital économique, le coût des études étant encore dissuasif dans certains milieux ;
- le capital culturel, dont Bourdieu a bien montré l'importance ;
- des mécanismes d'autolimitation : manque d'informations, crainte de trahir son milieu social d'origine, mauvaises représentations des gains et des coûts des études supérieures, différences d'attitudes face au supérieur... ;
- une pédagogie « invisible » et « implicite » du supérieur qui est bien mieux comprise par les étudiants de milieu aisé.

Néanmoins, tous ces freins ne laissent pas le milieu enseignant totalement démuné. Le défi est aussi d'ordre pédagogique : quelle pédagogie utiliser pour œuvrer à plus d'équité dans l'accès et la réussite d'études supérieures ?

3. Le défi pédagogique

Marc Romainville propose trois pistes :

- pratiquer des évaluations formatives précoces, qui visent à faire prendre conscience à l'étudiant des pré-requis nécessaires pour entreprendre un type d'études et qui lui permettent de s'évaluer et donc d'entreprendre des actions correctrices si nécessaire. C'est ce que proposent les « passeports pour le bac » des FUNDP ;
- expliciter le contrat didactique ;
- initier au métier d'étudiant, par exemple au travers d'un tutorat exercé par d'autres étudiants en fin d'études (AESS ou finalité didactique).

Intervention de Jacques Liesenborgh

Jacques Liesenborgh souhaite porter plus précisément son regard sur deux aspects précis :

- l'orientation et la pédagogie vocationnelle
- l'équité.

Les processus d'orientation lui semblent nettement trop tardifs et trop légers. C'est en cours d'études primaires qu'il faut commencer à ouvrir l'univers de référence des enfants, en leur faisant rencontrer des professionnels enthousiastes. Il faut poursuivre durant toute la scolarité la pédagogie vocationnelle en étant attentif à tout ce qui motive un enfant, à tout ce qui le révolte... Travailler sur les représentations des métiers doit se faire sans tabou, en parlant des exigences, des satisfactions mais aussi des rémunérations, des difficultés rencontrées... Actuellement, l'orientation intervient progressivement en cours d'études secondaires, mais parfois par relégation. Il faudrait exploiter pleinement les deux semaines dont les établissements peuvent disposer pour aider les étudiants à s'orienter en fin d'études secondaires. Et un travail de réorientation est parfois encore bien nécessaire en baccalauréat.

L'équité est une préoccupation que doivent avoir les équipes pédagogiques : leur établissement en fait-il une priorité ? Quelles sont les pistes à explorer pour tendre vers plus d'équité ? Comment privilégier les publics en difficulté ? Outre le tutorat, les parcours différenciés (notamment via l'étalement des études) peuvent constituer une piste intéressante. Mais, plus que tout, il faut favoriser le contact humain qui donne confiance à l'étudiant.

Débat

Le taux d'échecs en première année d'études supérieures interpelle : après douze années de mise en œuvre du décret « missions » de l'enseignement secondaire, un jeune sur deux échoue encore en première année du supérieur. Comment peut-on l'expliquer ?

- Marc Romainville met en évidence que si le taux d'échecs est aussi important, c'est en partie parce que l'accès aux études supérieures est très « libéral » en Communauté française : il n'y a pas de concours ni d'examen d'entrée, sauf dans quelques très rares exceptions. En Communauté française, 56% d'étudiants diplômés du secondaire commencent des études supérieures. 60% d'entre eux les termineront, ce qui représente finalement un taux de diplômés de l'enseignement supérieur important en raison du nombre d'étudiants qui ont commencé ces études. Mais il y a un taux d'échecs important en première année. C'est à ce niveau qu'il faut surtout travailler.
- Plusieurs participants estiment qu'il est trompeur de laisser croire que l'on peut entreprendre n'importe quelles études supérieures en sortant de l'enseignement professionnel. Parmi les étudiants qui terminent l'enseignement secondaire qualifiant, un tiers d'entre eux n'ont pas obtenu la qualification. Or seul le CESS est requis pour accéder à l'enseignement supérieur. Cela relève, selon eux, plus de l'hypocrisie que d'une intention vraiment démocratique.
- D'autre part, l'enseignement supérieur n'a pas développé d'approche par compétences comme l'a fait l'enseignement secondaire. Il y a donc parfois un décalage entre les compétences acquises en fin du secondaire et ce que les enseignants du supérieur attendent, en restant plus centrés sur l'acquisition de connaissances. Et malgré ce hiatus qui s'est installé, le taux d'échec n'a pas augmenté lorsque la première génération d'étudiants issus de ce type d'enseignement secondaire est entrée dans l'enseignement supérieur.

- Il faut donc travailler sur le continuum secondaire-supérieur...

Connaît-on les causes d'échec ?

Il n'y a pas d'étude réalisée sur ce sujet, mais bien sur les causes d'abandon : elles mettent en avant les problèmes d'orientation, de bases insuffisantes mais aussi d'affiliation : certains étudiants ne trouvent pas leur place dans le type d'enseignement supérieur qu'ils ont choisi.

Une participante relève que certains étudiants, en première année d'études supérieures, ont peu d'autonomie, manquent de confiance en eux. Il faut impérativement les aider à prendre confiance pour qu'ils deviennent plus autonomes dans leurs apprentissages.

Les parcours différenciés sont rendus théoriquement réalisables par la possibilité offerte à tous d'étaler les études mais cette éventualité doit se poser presque impérativement lorsqu'un étudiant, qui a été admis dans une année d'études après n'avoir obtenu l'année précédente que 48 crédits (ou un peu plus) sur 60, se retrouve face à un programme « renforcé » de plus de 60 crédits. Néanmoins, il n'y a aucun encadrement supplémentaire qui permette d'accompagner les étudiants pour les aider à construire des parcours cohérents et réalistes. Ce type de dispositif a été mis en place en Communauté flamande, ce qui a permis d'enclencher le mécanisme des « parcours d'études ».

On constate d'autre part qu'un nombre de plus en plus important d'adultes reprennent des études supérieures. Ces « étudiants » présentent d'indéniables atouts mais sont aussi démunis face aux exigences habituelles. Il faudrait pouvoir s'adapter à ce nouveau public.

De même, il faudrait pouvoir également valoriser les compétences techniques acquises au cours de certaines études secondaires qualifiantes, afin de permettre à ces étudiants de se concentrer sur les disciplines face auxquelles ils sont plus démunis.

Le décret favorisant la réussite prévoit de concentrer les efforts sur les étudiants de première génération. Certaines HE ont fait le constat inverse : le taux de redoublement est tel qu'il faut adopter des dispositifs particuliers pour les doubleurs, en leur proposant, par exemple, de devenir tuteurs des « nouveaux » dans des disciplines où ils ne sont pas en difficulté. Cela permet de renforcer l'estime de soi, souvent mise à mal par l'échec. La HE qui a adopté ce dispositif espère ainsi que le taux d'échec parmi les doubleurs se réduira.

Enfin, les dernières interventions portent sur la revalorisation du métier d'enseignant.

Pour Jacques Liesenborgh, c'est une entreprise difficile car le contexte général valorise essentiellement tout ce qui génère du profit. Il faut s'inscrire à contre-courant, en invitant en classe des professionnels épanouis dans leur métier.